



## CRÉDIT AGRICOLE S.A.

### **Publication du document de référence 2013 de Crédit Agricole S.A.**

*Paris, le 26 mars 2014*

Crédit Agricole S.A. informe le public que son document de référence 2013 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 21 mars 2014.

Ce document est disponible sur le site Internet de Crédit Agricole S.A. à l'adresse <http://www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire/Information-financiere/Rapports-annuels-et-resultats> ainsi que sur le site Internet de l'AMF. Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

En application des articles 212-13, 221-1 et 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le document de référence, publié sous la forme d'un rapport annuel, contient les informations suivantes exigées au titre de l'information réglementée :

- le rapport financier annuel 2013 ;
- le document d'information annuel ;
- le descriptif des programmes de rachat de ses titres par la Société.